De l'espace au temps : l'apport de la géographie linguistique à l'histoire d'un lexique : quelques cas de francisation autour de Paris

Autor(en): **Simoni-Aurembou, Marie-Rose**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **46 (1982)**

Heft 183-184

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399730

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DE L'ESPACE AU TEMPS: L'APPORT DE LA GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE A L'HISTOIRE D'UN LEXIQUE. QUELQUES CAS DE FRANCISATION AUTOUR DE PARIS (*)

Les problèmes

Beaucoup de cartes linguistiques de la région parisienne présentent la même structure : autour de Paris, dans un rayon qui ne dépasse guère cent kilomètres, s'étend une zone occupée par des termes français ; au-delà, apparaissent des termes différents, plus ou moins bien organisés en aires plus ou moins cohérentes.

Quelle est la signification de ces aires au lexique si banal ? Quel intérêt y a-t-il à constater qu'une touffe d'herbe s'appelle une *touffe* de Beauvais à Etampes, et que la larve du hanneton est un *ver blanc* entre Compiègne et Châteaudun ?

Mais en géolinguistique, la question essentielle est justement : pourquoi tel phénomène se produit-il ici et non ailleurs ? Que signifient l'unité ou la diversité que l'on observe dans l'espace synchronique d'une carte linguistique ? Question qui en amène une autre dès que l'on dépasse le stade de la description : quelle est l'ancienneté de ces faits linguistiques ? On ne peut rechercher « pourquoi ici ? » sans chercher aussi « depuis quand ? ».

La nature des recherches dialectologiques implique que les faits relevés sont essentiellement d'ordre lexical, et que le lexique est essentiellement un lexique rural. Nous recueillons des matériaux oraux, appartenant à une civilisation où la transmission orale a été prépondé-

---

(*) Communication présentée à la Table Ronde « La diachronie hier et demain » organisée à Lille par l'Equipe de Recherche en Psychomécanique du Langage » (ERA 831 CNRS). Je remercie les organisateurs André Joly et Thomas Fraser d'en avoir autorisé la publication ici.

rante, transmission du savoir pratique comme du savoir linguistique. Et il est souvent très délicat de retrouver une trace de ces mots ignorés ou dédaignés par la littérature, qui parfois n'ont jamais été écrits avant les enquêtes du XXe siècle et qui, à plus forte raison, ne figurent pas toujours dans les dictionnaires.

Le lexique de l'Ile-de-France pose des problèmes particuliers en ce qu'il est lié très étroitement à celui de la langue française. La nature de ces liens est diverse et complexe, et je n'examinerai ici que des cas de francisation autour de Paris.

Ces aires sont-elles dynamiques ou sont-elles statiques ? Autrement dit, sont-elles une preuve de l'avance de la langue centrale, éliminant des termes installés de longue date dans les populations rurales que, naguère encore, on rencontrait à peine franchies les portes de Paris ? Sont-elles au contraire des aires stables, représentantes en quelque sorte de cette langue « francienne » imaginée par les philologues du XIXe siècle ? Les deux tomes de l'*Atlas linguistique de l'Ile-de-France et de l'Orléanais,* avec 687 cartes et autant de listes, les trois tomes de l'*Atlas de la Champagne et de la Brie,* le premier volume de l'*Atlas de la Normandie* permettent de poser la question.

La méthode

Les témoignages sur le lexique rural autour de Paris sont peu nombreux ; la littérature dialectale de l'Ile-de-France est pauvre. Il est même difficile de connaître l'usage réel, aujourd'hui, en France, de quantité de termes dont l'entrée dans les dictionnaires est tributaire bien souvent du hasard d'une citation extraite d'un auteur « régional » ou de l'emploi plus ou moins marqué qu'en a fait tel grand auteur (1).

Pour chaque terme retenu, j'ai dressé des cartes linguistiques : les unes sont établies à partir de celles de trois atlas, Ile-de-France, Champagne et Normandie, les enquêtes ayant été effectuées entre 1960 et 1980 ; les autres sont faites à partir des enquêtes effectuées sur le terrain au cours du XVIIIe siècle. Ce qui demande quelques éclaircissements.

(1) On en trouvera un bon exemple (« plumer les asperges ») dans Jacques Chaurand, « Quelques réflexions sur le vocabulaire de Françoise dans l'œuvre de Marcel Proust », *Cahiers de Lexicologie* n° 39, 1981, II, pp. 25-34.

La littérature de jardinage, qui s'épanouit au XVIIIe siècle et est particulièrement abondante à Paris, m'apparaît comme une source importante de témoignages de première main recueillis sur le terrain, principalement Montreuil (dans la banlieue est de Paris), et Orléans et son vignoble. J'ai présenté et analysé à plusieurs reprises (cf. bibliographie) cette littérature, que dominent deux noms de leur personnalité et de leurs œuvres : l'abbé Boullay, chanoine d'Orléans au début du XVIIIe siècle, spécialiste de viticulture, et l'abbé Schabol, au milieu du même siècle, spécialiste de l'arboriculture de Montreuil. J'ai récemment préfacé la réédition de l'un et publié des textes de l'autre : Jacques Boullay, *Manière de bien cultiver la vigne, de faire la vendange et le vin dans le vignoble d'Orléans,* rééd. J. Laffitte, Marseille 1981 ; M. R. Simoni, *Parlers et jardins de la banlieue de Paris au XVIIIe siècle (Montreuil, Bagnolet, Vincennes, Charonne*), éd. Klincksieck, Paris 1982.

Avec des motivations différentes, ils sont allés sur le terrain et ont recueilli des témoignages fiables, datés et localisés, sur la langue des paysans de Montreuil et des vignerons d'Orléans.

Je ne prétends pas qu'une carte linguistique qui n'a que deux points soit une carte digne de ce nom. Cependant, entre Montreuil, qui jouxte Paris à l'est, et Orléans, à une centaine de kilomètres au sud, s'étend la majeure partie de l'Ile-de-France et de l'Orléanais, provinces royales inséparables de l'histoire de la langue française. Autour de ces deux pôles j'ai noté les attestations trouvées chez d'autres auteurs du XVIIIe siècle (cf. la bibliographie), et, bien entendu, celles fournies par le FEW dans la mesure où elles sont localisées.

Les citations des dictionnaires (2), datées, connotées socialement, mais non localisées la plupart du temps, sont utilisées avec prudence. J'ai essayé, dans toute la mesure du possible, de ne pas demander à un dictionnaire plus qu'il ne peut donner.

C'est suivant ce même principe qu'a été consulté le tableau de la langue nationale contemporaine que constitue le *Petit Robert* (édition 1979). La confrontation entre l'espace linguistique du proche Paris et

(2) Rappelons à ce propos l'article de M. Kurt Baldinger « Autour du FEW ». *Revista Portuguesa de Filologia* 4, 1951, pp. 342-373, en particulier pour tout ce qui concerne les « têtes de série », pp. 346-350.

l'emploi de ces mêmes mots d'après un dictionnaire d'usage ne pose pas seulement des problèmes, mais aussi, semble-t-il, permet d'en résoudre.

Les critères du choix

Ils ont été simples. J'ai retenu dans un premier temps les cartes de l'ALIFO, qui n'étaient pas trop techniques (3) et où les termes français autour de Paris s'opposaient nettement à d'autres plus éloignés.

J'ai recherché ensuite si ces notions étaient représentées au XVIIIe siècle à Montreuil et Orléans, en donnant la priorité à Montreuil à cause de la rareté du témoignage, et en exigeant des exemples clairs.

Les attestations étymologiques et historiques fournies par le FEW et les dictionnaires sont venues en complément. Il y a quelques cas où le polymorphisme et la polysémie sont si complexes, et où l'on dispose de documents si incomplets, ou si dispersés, que j'ai décidé de remettre à plus tard l'analyse de ces cartes (4).

Celles que j'ai retenues se regroupent autour des thèmes suivants :

I — Stabilité de la zone de français autour de Paris ;

II — Polymorphisme et espace linguistique ;

III — Une complexité durable ;

IV — De la complexité à une apparence de simplification.

*

I — *Stabilité de la langue commune autour de Paris : élaguer - échalas - touffe* (5)

Ces trois termes de la langue commune sont bien attestés autour de Paris. Et ils l'étaient déjà au XVIIIe siècle, sans qu'aient été relevées de « prononciations vicieuses » différentes.

---

(3) Ont été écartées, par exemple, les dénominations des différentes natures de terres, des parties de la charrue, de l'entretien de la vigne, etc.

(4) Ex. : 247 « Marcotte de fraisier » et 328 « Rejetons au pied d'un arbre », 248* « La bêche », 103 « Les raies (de labour) de plus en plus courtes » et 231 « Le bois taillé court » (vigne), 240 « Délicat », 467 « Une limace rouge ; grise », etc.

(5) Les référents sont entre guillemets, les dénominations sont en italique ; les notations phonétiques entre barres obliques.

« ELAGUER » (ALIFO 398, ALCB 553) (6) — carte n° 1 —

Au sud-ouest de Paris, les formes palatalisées du type */élèyé/* apparaissent avant Dreux et Rambouillet ; au sud, d'Etampes à Orléans, on observe le changement de *é-* initial en *a-*, courant dans cette région ; au nord-est on a */bóté/ et* au sud-est */supé/*.

La forme *élaguer* pose des problèmes non encore résolus d'origine et de phonétique (FEW 16, 436 b l a g a) (7). Ce qui est sûr, c'est qu'au XVIe siècle *élaguer* est dans Baïf, les manuels d'agriculture, et qu'elle va entrer dans la langue commune. Et en 1767, à Montreuil, on ne connaissait que la série :

> « *Elagage,* terme de Jardinage. C'est l'art de décharger à propos, avec discernement et avec gout, les gros bois de trop /.../ ; *Elaguer* /.../ ; *Elagueur* /.../ ; *Elaguure* /.../ » (*Parlers et Jardins...*, *op. cit.*, pp. 97 et 99).

« ECHALAS » (ALIFO 320, ALCB 485) — carte n° 2 —

Une remarque préliminaire : la carte est incomplète à cause de la rareté de la vigne aujourd'hui en Ile-de-France. On a complété par la liste de l'ALIFO 275* Rame de haricot, dans laquelle on retrouve le terme *échalas.* Ces attestations fragmentaires suffisent à faire voir qu'*échalas* au nord et à l'est s'oppose à *charnier* au sud.

Cette opposition ne date pas d'aujourd'hui, comme le montre le petit tableau ci-dessous (8) :

(6) L'absence de référence à un atlas signifie que la carte ne figure pas dans cet atlas, ici celui de la Normandie.

(7) C'est au XIVe siècle, dans *Le Roman des Deduis,* que semblent apparaître les premières attestations du mot (FEW). Mais Ake Blomquist, éditeur de l'ouvrage de Gace de la Buigne (Karlshamm 1951), s'interroge au moment de donner à toutes les formes *ellaguer, alaguer* et *alegner* le sens de « couper » plutôt que celui d'« aligner » (p. 534).

(8) Consulter la bibliographie pour les abréviations.

	Echalas (9)	*Petit échalas* (9)	*Echalasser* (9)	*Enlever les échalas* (10)
XVIIIe s.				
Paris	*échalas* (Liger 1703 Angran 1712 Montreuil 1767)		(?) *échalader* (Liger 1703) (11) (?) *échalasser* (Liger 1708) (11) *échalasser* (Montreuil 1767)	*déchalader* (Angran 1712) *déchalasser* (Liger 1721)
Orléans	*charnier* (Boullay 1723 Colas 1770)	*charnisson* (*ibid.* 1723 1770)	*encharneler* (*ibid.* 1723 1770)	*décharneler* (*ibid.* 1723 1770)
XXe s.				
Région paris.	*échalas* (ALIFO ALCB)		*échalasser* (ALIFO)	
Chartres et bords de Loire	*charnier* (ALIFO) *charnelotte* (ALIFO pt 60)	*charnelette* (ALIFO pt 60)	*enchalasser* (ALCB) *charnèyer* (ALIFO pt 66)	*décharneler* (ALIFO pt 60)

(9) Nomenclature *Petit Robert* 1979.
(10) Il n'existe que cette locution en français.
(11) Le point d'interrogation indique l'incertitude où je suis pour localiser ces mots. Wartburg les considérait comme français (*op. cit.*, pp. 92 et 114) ; mais je pencherais pour un provincialisme d'Auxerre, patrie de Liger, entré par la suite dans *L'Encyclopédie*, puis les dictionnaires. La filière provincialisme - Encyclopédie - langue écrite commune, existe ; je l'ai retrouvée pour le *cotignac* (1976) et le *palissage à la loque* (Palma de Mallorca 1980).

Quelques exemples :

Echalas

— Voir *charnier* 1723.

— « *Echalas.* Vignes *échalassées* des jardins différentes de celles des champs ; elles doivent être symmétrisées & au cordeau. On dit *échalas de quartier* parce qu'ils sont faits avec des bois fendus en quatre, & *échalas de cœur de chêne,* parce qu'ils sont formés de la partie intérieure du bois /. . ./. On dit ficher un échalas, les tirer de terre, les aiguiser /. . ./ — *Echalas* posés transversalement dans les murailles. Voyez *Auvent* » — « *Auvent* /. . ./ Il n'y a qu'à Montreuil qu'on connaît les auvents /. . ./ ; ils ont de trois pieds en trois pieds, ou environ, de forts *échalas,* ou d'autre bois scellés dans leurs chaperons /. . ./ » (1767 Schabol, Montreuil).

Echalader

— « *Echalader,* terme d'Agriculture, les Vignerons disent *j'échaladerai* demain ma vigne » (1703 Liger — le terme pourrait être auxerrois — voir note 11 ; l'*Atlas de la Bourgogne* ne fournit pas de renseignements).

Echalasser

— Liger 1708 ; Montreuil 1767, voir *Echalas.*

Déchalader

— « *Déchalader* ou *Décharneler,* comme on dit en l'Orléanois » (1712 Angran de Rueneuve).

Déchalasser

— « *Déchalasser.* C'est arracher les échalas des Vignes lorsque Vendanges sont faites, ce qui se pratique aux environs de Paris & en quelques autres endroits où l'on met les échalas par monceaux, pour les repiquer au printemps, lorsque la Vigne est prête à accoler. Dans l'Auxerrois & aux environs, on ne déchalasse point les Vignes » (Liger 1721).

— La périphrase *tirer (les échalas) de terre* est aussi utilisée (cf. Schabol, *échalas* 1767).

Charnier

— « Le plus ancien document où je trouve *charnier* (grossièrement

latinisé en *charnerus*) est une charte de 1188 /.../ qui ne nous a été conservée que par un vidimus de 1426 » (Soyer 1944, anciens documents orléanais).

— « *Charnier*. Ce mot n'est pas françois ; mais il est si en usage dans ce vignoble [Orléans], que j'ai été obligé de m'en servir dans cet Ouvrage. Les Bourgeois même, & tous ceux qui parlent beaucoup mieux que ne font les Vignerons, disent *charnier*, au lieu que le véritable mot est *échalas* /.../ » (Boullay 1723, Orléans).

Charnisson

— « /.../ c'est ce qui fait que les plus grans charniers deviennent en peu de tems *charnissons* » (Boullay 1723, Orléans).

— « /.../ les viettes, ou longs brins, s'étendent suffisamment sur la pouée, jusqu'au *charnisson* qu'on pique au milieu, pour les soutenir » (Colas 1770, Orléans).

Encharneler

— « ainsi ce Vigneron a du charnier qui ne lui coute rien, puisqu'il le vole, & même ses Vignes sont beaucoup mieux *encharnelées* que céles de son Maître /.../ » (Boullay 1723, Orléans).

— « le tems d'*encharneler* une Plante [= vigne nouvellement plantée] est quand elle doit pousser un quatrième bourgeon » (Colas 1770, Orléans).

Décharneler

— Voir *déchalader* 1712.

— « Les mauvais Vignerons ont encore ocasion de voler le charnier de leurs Maîtres, lorsqu'ils font *décharneler* les Vignes qu'ils ont dessein d'arracher » (Boullay 1723, Orléans).

— Boullay emploie également une périphrase : « les bons vignerons /.../ *tirent le charnier* de la Vigne /.../ » (1723).

Charnier a eu ses entrées dans les dictionnaires, jusqu'au *Vocabulaire* de P. Fénelon (1970). L'intérêt de ce mot est qu'il s'oppose à *échalas* et que, comme l'écrivait W. von Wartburg, il appartient à des parlers « qui se passent de l'action de Paris » : « Ce terme de *charmier* est répandu depuis la Haute-Bretagne jusqu'en Bourgogne : Anjou, Touraine, Vendôme, Orléans, Berry ; c'est donc une barrière étroite, qui va de l'Atlantique jusqu'à l'Est de la France. Le mot *charmier* existe depuis le XIIIe siècle. Comment se fait-il que ce mot ait pu prendre

cette extension ? C'est une énigme pour moi ». (« L'expérience du FEW », *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes,* Colloque de Strasbourg 1957, Paris 1961, pp. 209-218).

En réalité, l'aire de *charnier* n'est pas un cas unique ; comme beaucoup d'autres elle suit la Loire, fleuve dont on n'a pas fini de découvrir l'importance non seulement géographique, historique, mais aussi socio-culturelle.

« MOTTE DE GAZON » (ALIFO 21, ALN 69), « TOUFFE D'HERBE » (ALIFO 118) — cartes 3 et 4 —

Parmi les cartes qui confirment que les parlers proches de Paris peuvent se passer de son action j'ai retenu les notions « motte de gazon (découpé à la bêche) », et « touffe d'herbe » : *touffe/touffée* autour de Paris contrastent avec la variété qui les entoure.

Passons rapidement ces formes en revue :

— « touffe d'herbe » :
talle (sud et ouest)
tasse/tassée (Orléanais et Perche)
bouillée (Touraine)

— « motte de gazon » :
tasse (Orléanais)
plisse et *couane* (Perche, Blésois, Touraine)
blète (vers la Normandie)
gazon n'est attesté qu'au point 10, près de Dreux, mais il est fréquent pour désigner « une motte de fumier découpée à la bêche » (12).

Attestations du XVIIIe siècle :

— « motte de gazon » à Montreuil : *gazon.*

• « *Gazon* vif et tout saignant pour ainsi dire. On nomme de la sorte tout *gazon* levé et employé sur le champ, soit pour remplir les trous des arbres, soit pour *gazonner* quelqu'endroit /.../ » (Schabol 1767).

(12) ALIFO 23* « Du fumier décomposé ».

- « Des jardiniers ont en plantant la mauvaise méthode de placer des *gazons* au dessus et au dessous des racines ces gazons laissent des vuides entre eux ils empechent que la terre remise dans le trou se glisse entre toutes les racines et ils restent tres longtems sans s'emieter (13) » (Anonyme de Montreuil, *ca* 1785).

— « touffe d'herbe » à Orléans : de la *tasse* à la *touffe*.

- « Pour connoître si une Vigne est bien labourée, il faut /.../ examiner /.../ si les *tasses d'herbe* sont tournées de telle sorte, qu'il n'y ait que leurs racines qui paroissent /.../ » (Boullay 1712).
- Pour connoître si une Vigne a été bien labourée, il faut examiner /.../ si les *toufes d'herbe* sont bien enterrées ou du moins tournées de téle sorte, qu'il n'y ait que leurs racines qui paroissent /.../ » (Boullay 1723).
- « *Tasses d'herbe.* Ce mot est corompu, c'est plûtôt *touffes d'herbes,* parce qu'éfectivement elles en ont la figure » (Boullay, *Lexique* 1723).

Dès le début du XVIIIe siècle, *tasse d'herbe* était donc senti comme « corrompu » à Orléans puisque Boullay, qui l'emploie sans connotation en 1712, le remplace par *toufe d'herbe* en 1723 et le met dans son lexique. Le mot est encore dans Trévoux 1752, puis il disparaît des dictionnaires pour ne plus vivre que dans les parlers ruraux. En le remplaçant par *toufe,* Boullay n'a fait que suivre le bon usage de son temps.

Gazon, motte d'herbe découpée, était et reste un terme plutôt technique, et comme tel il ne vit plus qu'à une certaine distance de Paris, surtout au sens étroit de « motte de fumier découpé ». Technique et mot sont en train d'être oubliés, et *touffe* suffit largement pour que l'on se comprenne.

Il reste que *gazon* est attesté dans la langue littéraire écrite depuis le Moyen Age, et que très vraisemblablement les paysans de Montreuil n'en employaient pas d'autre au XVIIIe siècle. La disparition du terme aujourd'hui n'est certainement due qu'à un déclin de la technique, au profit d'un autre plus prestigieux et qui, dès 1723, était jugé non « corrompu » par un abbé au fait du beau langage.

---

(13) On a gardé l'orthographe et la ponctuation du manuscrit.

II — *Polymorphisme et espace linguistique : les vrilles de la vigne*

« VRILLES DE LA VIGNE » (ALIFO 221*, ALCB 503) — carte n° 5 —

L'ALIFO n'a pas une carte mais une liste ; dix-huit localités ont une réponse, et six dénominations se partagent le terrain : *vrille/vrillon, cornes, filets, martinets, fourchettes* et *nilles.*

A Orléans, hier comme aujourd'hui, on ne connaît que les *martinets* :

> « Celui [= le cep] dont les nœuds sont gros prés les uns des autres, & les *martinets* peu entortillés, est encore très-bon » (Boullay 1723).

Mais l'abbé Schabol avait relevé quatre types dans la seule banlieue parisienne. Voici les articles de son *Dictionnaire* de 1767 :

— « *Corne.* Ce sont les liens que produit la vigne, & qui sont fourchus à leurs extrêmités en forme de deux cornes. Ceux qui sont curieux de leurs vignes, & qui veulent avoir de beaux raisins, ôtent soigneusement les *cornes* à la vigne, parce qu'elles consomment beaucoup de seve. Voy. *Vrille* ».

— « *Vrille.* C'est ce qui s'appelle *tenon* dans la vigne, & que par corruption les bonnes gens disent *nilles.* Voyez *Tenon, Cornes* ».

— « *Tenon.* Ce mot vient du verbe tenir. Ce sont ces liens verds en forme de cornes, qui croissent à la vigne & à quantité de plantes avec quoi les bourgeons s'attachent l'un à l'autre, & s'accrochent à ce qui se rencontre dans le voisinage. Aux vignes bien gouvernées dans le Jardinage, on ne voit aucun de ces *tenons* qui consument inutilement la seve, & qui font confusion & difformité. On les appelle aussi des *vrilles,* parce que leurs extrêmités sont repliées, & comme torses, ainsi que l'extrêmité des meches des vrilles pour pouvoir creuser & faire des trous. C'est par le moyen de ces sortes d'attaches, ainsi pratiquées par la nature que les rameaux des vignes tiennent si fort à tout ce à quoi ils peuvent s'accrocher ».

Il semble bien que *vrille* soit le terme de plus large extension, qui s'applique à n'importe quelle plante, tout comme *tenon* ; mais *tenon* est peut-être moins lexicalisé. Quant à *cornes,* comme le nom l'indique, ce sont les extrémités fourchues des vrilles de la vigne. Cela étant, c'est *vrille* que Schabol utilise le plus fréquemment.

Mais il faut noter autre chose. Quand il pense que *nille* est une mauvaise prononciation de *vrille,* Schabol se situe dans la longue cohorte de ceux qui considèrent le parler rural comme un parler déformé. Or il s'agit de deux étymologies différentes : *vrille* est issu de viticula (FEW 14, 522 b), et *nille* de aniticula (FEW 1, 92 b). *Nille* a été un concurrent timide mais tenace de *vrille* jusqu'à la fin du 19e siècle ; Littré et le *Dictionnaire Général* le citent : « Vrille de la vigne » (DG) ; « Filament vert et rond, qui sort de la vigne lorsqu'elle est en fleur » (Littré). Dans l'atlas, il figure près de Mantes-la-Jolie (point 6).

Et au point 9, une trentaine de kilomètres au sud-est, on dit que le fraisier */niy/* quand il foisonne et s'étend beaucoup.

Les attestations relevées en synchronie à Montreuil en 1767 s'éparpillent aujourd'hui de Mantes à Pithiviers et tout le long de la Loire.

III — *Une complexité durable : enterrer/enfouir*

« ENTERRER UN ANIMAL » (ALIFO 497) — carte n° 6 —

A la périphérie, les aires sont assez bien organisées : le Perche à l'ouest (*enfouiller* au nord, *encaver* au sud), la Touraine (*marner* au nord, *enrocher* au sud), le Gâtinais à l'est (*encrotter*). L'Ile-de-France et l'Orléanais font preuve d'un certain enchevêtrement *enfouir/enterrer.*

Quel est l'intérêt de cette carte ? Il est double. Grâce à une notion très particulière, on a fait apparaître un fait de culture ; sauf là où on a *enterrer,* qui vaut pour l'homme et l'animal, on distingue dans le lexique les façons d'ensevelir. Ensuite, on voit coexister *enfouir* et *enterrer*, et cette lutte n'est pas récente.

Les renseignements fournis par les lexicographes à propos, il est vrai, d'êtres humains et de plantes, montrent que les définitions confuses du *Petit Robert* ne font que résumer une situation peu claire : il est établi que l'on *enterre* un mort, mais on peut *enfouir* des semences (« mettre en terre, sous terre, après avoir creusé le sol »), et *enterrer* des oignons de tulipe (« enfouir dans la terre »). Littré distingue *enfouir*

« mettre dans un trou en terre », et *enterrer* « mettre dans la terre » ([14]). Et l'article *enterrer* est deux fois plus long qu'*enfouir* car il offre beaucoup d'exemples figurés. Ces exemples eux-mêmes sont significatifs : ceux du paragraphe 10 sont du type « s'enterrer dans une province, vivre hors de Paris » (5 ex.), alors que « s'enfouir dans une province » est unique. Le lexicographe a essayé de structurer *enfouir* par rapport à *enterrer* ; le premier est plus concret, plus précis, et se prête donc moins aux emplois dits figurés. Mais aussi on voit clairement par qui, et comment, sont faits les dictionnaires.

Or à Montreuil, au XVIIIe siècle, il existait une autre classification, celle des cultivateurs, et la voici :

— « *Enfouir,* terme de Jardinage et d'Agriculture ; c'est comme qui diroit fouir dedans.

— *Enfouir* est différent d'*enterrer. Enfouir,* c'est cacher dans la terre seulement en superficie, au lieu qu'*enterrer* c'est mettre avant dans la terre.

— On dit *enterrer* un arbre, & *enfouir* des graines & des semences pour les faire germer. Un Laboureur en envoyant herser ses grains, dit qu'il faut les *enfouir,* de peur que les pigeons, & autres, ne les mangent ; mais il ne dit pas *enterrer* ses grains, non plus que le Jardinier *enfouir* un arbre ».

C'est le seul témoignage de ce genre que je possède. A Orléans, je n'ai trouvé qu'*enterrer* : « il faut absolument enterrer le fumier » (Boullay 1723).

A partir de ces témoignages du passé, j'ai voulu réunir les informations éparses que j'avais moi-même dans trois listes : 82* « Enterrer (le blé à la charrue) », 497* « Enterrer le fumier », et « Rechausser (la vigne) » (compléments) ; j'y ai joint les formes *enterrer* relevées sur la carte 70 « Labourer plus profondément » : on a ainsi la distinction « profond/peu profond » : enterrer le blé à la charrue était un labour très léger (« une graine doit être enterrée trois fois sa grosseur », point 47), et labourer plus profondément porte sa signification. Or « labourer plus profondément » ne se dit *enterrer* (et *terrer*) que dans quelques points autour de Paris, pour lesquels j'ai établi le tableau suivant :

(14) Le *Trésor de la Langue Française* va dans ce sens : *Enfouir* : « Mettre en terre dans un trou creusé à cet effet et rejeter de la terre par-dessus pour le cacher » — *Enterrer* : « Mettre sous la terre, dans la terre ».

Points atlas	Enterrer un animal	Labourer plus profondément	Enterrer le blé (labour léger)
0	*/ãtéré/*	*/défõsé/*	
1	*/ãtéré/*	*/téré/*	
2	*/mèt ã tèr/*	*/ãtèré/*	
3	*/ãtéré/, /ãfwir/, /rãfwir/*	*/tèré/*	
4	*/ãtéré/*	*/õn ãtérè/*	
5	*/ãfwir/*	*/õn ãtèr/*	*/rãfwir lè grê/* */õ l rãfwiyè/*

Seul le point 5, près de Pontoise, au nord de Paris, a la distinction observée à Montreuil, à l'est, il y a plus de deux cents ans.

S'il est impossible de conclure au maintien de cette distinction à travers les siècles, on peut en revanche examiner la présence d'*enterrer* et d'*enfouir* autour de Paris autrement que comme une francisation.

Dans cette histoire complexe, deux sondages témoignent qu'aujourd'hui comme hier, on a essayé d'utiliser au mieux les ressources qu'offre une quasi synonymie, et que les champs lexicaux sont aussi bien organisés dans le langage « rustique » que chez les beaux esprits de la ville.

IV — *De la complexité à une apparence de simplification :*
— *gelée - gelée blanche - givre - frimas*
— *taon - larve de hanneton - turc - man*

« LA GELÉE ; UNE PETITE GELÉE » (ALIFO 442), « LA GELÉE BLANCHE » (ALIFO 444, ALCB 88), « LE FRIMAS » (ALIFO 445) — cartes 7, 8, 9 —

Ces phénomènes atmosphériques sont des manifestations du froid ; la gelée blanche est une rosée glacée, et le frimas un brouillard givrant, le givre étant fait de cristaux de glace. « Frimas » et « gelée blanche » ont donné lieu à deux cartes, alors que le « givre » est confondu avec le « frimas » ([15]).

(15) L'ALCB n'a qu'une carte « Le givre ; la gelée blanche », et il constate que

En « bon français » d'aujourd'hui, *frimas* est « poétique » ; historiquement, il vient d'un ancien *frime,* et a été éliminé peu à peu par *givre.* Voilà l'état du français aujourd'hui... selon les lexicologues. Voyons maintenant ce que disent les Français de la campagne.

Examen des cartes

445 « Frimas » (n° 7) : le brouillard givrant se nomme *givre* de Beauvais à Orléans ; du nord-ouest au sud-ouest c'est le *frimas,* et même la *frime,* pourtant officiellement disparue de la langue depuis des siècles.

Ce n'est donc que dans quelques points au nord de Paris, et au sud jusqu'à Orléans que l'on a simplifié, et que *givre* = « frimas, brouillard givrant » et « givre, cristaux de glace ».

444 « Gelée blanche » (n° 8) : la victoire de la langue française se confirme, car l'analytique « gelée blanche » s'étend vers l'ouest, la *barbelée* recouvre le sud du Perche et le Blésois, et la *frime* la frange ouest du Perche et la Touraine.

Les témoignages du XVIIIe siècle

— Montreuil, 1755 :

« /.../ lorsque le soleil fait fondre les *frimats, givres,* &c, qui sont sur le chaperon des murs /.../ » (Schabol, février 1755).

— Orléans 1723 :

« /.../ *gelée blanche* qu'on apele comunement en ce pays du *givre* ».

« *Champelure.* Le bois de la Vigne est champelé /.../ lorsque dans l'hyver le Soleil, a fondu la *gelée blanche* qui étoit attachée au bois, ce qui brûle son écorce, ou du moins fait avorter les cossons sur lesquels le Soleil a fait fondre cete glace. Les Vignerons apelent cette *gelée blanche* du *givre* ». (Boullay 1723, *Lexique*).

Si donc à Montreuil on confond *givre* et *frimat* (= « brouillard »), à Orléans c'est *gelée blanche* et *givre* (= « gelée blanche »), *givre* étant

---

même lorsqu'il y a des mots différents, « on confond facilement ces deux notions », « *givre* paraissant [toutefois] plus fort que *gelée blanche* » (commentaire de la carte 88).

le terme paysan. Non loin de là, à la fin du XIXe siècle, un érudit vendômois, commentant le journal d'un vigneron de la région, tient à préciser que ce que le vigneron appelle *frimas,* il l'appelle, lui, du *givre* :

> « L'an 1773, l'hiver médiocrement sec, froid aux Rois et au mois de février avec grands brouillards et *frimas* [= *givre,* note d'E. Nouel] pendant dix jours, et le 6 mars le froid reprit ». (« Journal d'un vigneron vendômois », *Bulletin de la Société Archéologique ... du Vendômois,* 1875, t. 14, pp. 321-389).

Il s'agit de phénomènes voisins, que l'on n'a pas toujours pu ni voulu distinguer. C'est une longue histoire, et certains morts y sont bien vivants. Les trois cartes que j'ai dressées sont là pour le prouver.

« LARVE DE HANNETON » (ALIFO 482) — carte n° 10 — « TAON » (ALIFO 478)

XXe siècle

Les dénominations de la « larve de hanneton » et du « taon » sont clairement réparties dans l'espace actuellement : pour la larve du hanneton (carte n° 10), une zone française *ver blanc,* et à l'ouest et au sud des mots différents ; le taon est partout *tõ,* prononciation parallèle à *tã* attestée du début du XVIIe siècle au XXe siècle et vieillie maintenant ([16]) (Straka, *op. cit.,* p. 185).

XVIIIe siècle

Les attestations localisées montrent pour Paris et son proche ouest et sud, par ordre chronologique :

— Orléans 1712 et 1723 : *taon* et *turc* :

- « Pour ce qui est des *Taons* qui sont de gros *vers* que le fumier engendre ... » (1712, Angran).
- « Les Hanetons s'attachent à brouter la Vigne aussi bien que les arbres ; & aprés avoir parû environ un mois, ils tombent à terre, où ils font leurs œufs, qui éclosent quelques jours aprés, & produisent de petits *turcs,* qui s'enfoncent peu à peu dans la terre /.../ ». (Boullay 1723).

(16) /*tõ*/ a été « relevé personnellement » par E. Rolland en Seine-et-Oise, à la fin du XIXe siècle (*op. cit.,* t. III, p. 313).

— Paris 1767 : *taon* - *man* et *ver blanc* :

« *Hanneton, hannetonner.* Tout le monde sait ce que c'est que le hanneton. Il ne faut jamais planter des bois taillis l'année où ces sortes d'animaux sortant de terre, dévorent la verdure ; car alors ils se débandent sur les pousses tendres du jeune plant, & le font avorter ; mais bien l'année d'après, quoiqu'ils ne laissent pas que de lui nuire aussi dans terre, quand ils sont *vers blancs,* appelés aussi *taon* & *mans* ; mais beaucoup moins alors.

Hannetonner, c'est, dans le jardinage, secouer les arbres & les branches lors du soleil levant, temps où ces animaux sont endormis, & les écraser. Quand les *vers de hanneton* rongent les racines des arbres, on découvre ces racines, & l'on tue les *vers.* Il ne faut pas se lasser de leur faire assidument la guerre ; de même pour les fraisiers, laitues, &c que ces animaux ravagent ». (Schabol 1767).

— Rouen 1778 *ton* (ex. FEW).

— Perche 1834 *mane* : « Larve de hanneton, vulgairement appelée *Mane* ». (*Nouvel Almanach du Perche pour 1834*).

Ces mots sont entrées dans les dictionnaires dans un grand désordre :

— 1688 *turc,* Miège (Guy), *The Great French Dictionary.* London.
— 1835 *man,* Académie.
— 1875 *taon,* Larousse.

Actuellement, le *Petit Robert* admet *man,* non marqué (mais « vulgaire » dans l'édition complète), et *turc,* « vieilli ».

Histoire et géographie

Taon = « larve » ne semble pas attesté avant le XVIIIe siècle ; on le trouve à Paris, à Rouen, à Orléans ; *man* est à Auxerre et Paris ; *turc* à Orléans (d'après FEW t a b a n u s 131, 3 b).

Au XIXe siècle, *taon* est « aux environs de Paris » (Littré) et, d'après les glossaires et l'ALF, *man* est en couronne autour de Paris, de l'ouest à l'est, et *turc* le long de la Loire et au sud d'Orléans.

La polysémie a donc diminué, et c'est *taon* = « larve » qui a été éliminé au profit de l'insecte « piqueur et suceur ».

Seuls certains parlers comme ceux du nord du Cotentin ont gardé *taon* larve et insecte en distinguant phonologiquement /*tā*/ = larve et /*tã*/ = insecte (cf. Lepelley, *op. cit.*).

La région parisienne a éliminé le polymorphisme *taon* et *man* (= ver blanc) et l'homonymie probable de *taon* [17] (= larve et insecte) grâce à l'analytique descriptif *ver blanc,* et elle a /tõ/ ; *ver blanc.* Orléans a éliminé lui aussi *taon* = larve et a structuré /tõ/ ; *turc.* C'est la même chose en Touraine. Le Perche a /tõ/ ; *man.*

L'extension de *ver blanc* a résolu des problèmes d'homonymie et de polymorphisme, mais la lexicographie continue d'ignorer cette réalité. Et il faut bien constater que l'histoire des dénominations de ces humbles référents continue à présenter bien des points obscurs.

*

L'histoire de la langue française doit donc tenir compte de la langue des paysans de l'Ile-de-France, et il en reste, et de ceux de Paris, quand il y en avait.

La répartition dans l'espace de certains termes appartenant à un lexique rural général permet de préciser le rôle de ces parlers dans l'histoire de la langue. Autrement dit, ces cartes lexicales font saisir un certain nombre de rapports entre la langue centrale et les parlers dont elle est issue.

Le français est une langue des villes, on n'insistera jamais assez sur ce caractère essentiel. Langue de communication, langue commune, il s'est formé par généralisation, en sélectionnant, en éliminant, en retenant. Et c'est l'ignorance de cet aspect géographique du langage qui explique en partie l'embarras et les erreurs des lexicographes.

Enfin, quand on examine l'extension du français, et que l'on utilise les métaphores d'invasion, voire de colonisation, il conviendrait de rechercher quels sont les combattants dans cette guerre. Ce serait une erreur grave de prendre le dialectophone d'Ile-de-France pour un colonisateur.

Paris, CNRS. Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU

(17) La seule prononciation attestée est celle de *taon* = insecte ; une phonologie semblable à celle du nord du Cotentin n'a pas été relevée (cf. Straka, *op. cit.*).

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

I — Ouvrages de jardinage et de viticulture

1703 — Liger (Louis), *Dictionaire* (sic) *général des termes propres à l'agriculture*. Paris.

1708 — Liger (Louis), *La nouvelle Maison rustique* . . . Paris.

1712 — Angran de Rueneuve, *Observations sur l'agriculture et le jardinage* . . . Paris, 2 vol. [intendant de la Généralité d'Orléans, Angran ne cite que quelques termes locaux ; emploie la langue française générale]

— Boullay (Jacques), *Manière de bien cultiver la vigne* . . Orléans, 2e éd. [ouvrage fondamental].

1721 — Liger (Louis), *Nouvelle Maison rustique* . . Paris, 3e éd.

1723 — Boullay (Jacques), *Manière de bien cultiver la vigne* . . . Orléans, 3e éd. [éd. citée de préférence à celle de 1712, car elle est beaucoup plus importante].

1755 — Schabol (abbé Roger), « Observations de M. l'abbé Roger Schabot (sic) sur la plantation de la vigne, & la culture des arbres, &c », *Journal Œconomique,* janv. 1755, pp. 24-26.

— Schabol (abbé Roger), « Sur les villages de Montreuil, Bagnolet, Vincennes, Charonne & villages adjacens, à deux lieues ou environ de Paris . . . », *Journal Œconomique,* fév. 1755, pp. 44-79.

1757 — « Suite de la lettre de M. l'Abbé Roger, sur la bonne méthode de planter les arbres à fruits », *Journal Œconomique,* avril 1757, pp. 67-105.

1767 — Schabol (abbé Roger), *Dictionnaire pour la théorie et la pratique du jardinage et de l'agriculture.* Paris [ouvrage fondamental].

1770 — Colas (Jean-François), *Le Manuel du cultivateur dans le vignoble d'Orléans,* Orléans.

ca 1785 — Anonyme de Montreuil, *Manuscrit anonyme sur le pêcher et les arbres à fruit.* 127 pages [A.N. F 10 298]. Les références sont dans *Parlers et jardins . . ., op. cit.*

II — Ouvrages de référence générale et études particulières

Durand (Marguerite), « Quelques observations sur un exemple de parisien rural », *Le Français Moderne,* 1945, pp. 83-91.

Fénelon (Paul), *Vocabulaire de géographie agraire.* Gap, 1970

Lepelley (René), *Le Parler normand du Val de Saire (Manche).* Caen, 1974.

Rolland (Eugène), *Faune populaire de la France,* t. III. Paris, 1883.

Simoni-Aurembou (Marie-Rose), « Le travail de la vigne dans l'Orléanais : un lexique du XVIIIe siècle », *Revue de Linguistique romane,* t. 38, 1974, pp. 485-500.

Simoni-Aurembou (Marie-Rose), « Le vocabulaire de la vigne dans l'Orléanais, ou les motivations de la conscience linguistique de Jacques Boullay, chanoine d'Orléans, au début du XVIIIe siècle », *Bulletin de la Société Archéologique . . . de l'Orléanais,* n° 52, 1980, pp. 10-32.

Simoni-Aurembou (Marie-Rose), « Le cotignac orléanais, étude de géographie linguistique », *Bulletin de la Société Archéologique . . . de l'Orléanais,* n° 46, 1976, pp. 406-417.

Simoni-Aurembou (Marie-Rose), « Un aspect de la littérature dialectale en Ile-de-France », XVIe Congrès de Ling. et Phil. romanes, Palma de Mallorca 1980 - à paraître dans les *Actes.*
[Voir aussi les textes signalés au début de ce travail au paragraphe « La méthode »].

Soyer (Jacques), « Quelques mots de français moderne rares ou inédits trouvés dans des documents orléanais », *Le Français Moderne,* 1944, pp. 179-193.

Straka (Georges), « Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui », *TraLiLi* XIX, 1, Strasbourg 1981, pp. 161-248.

Von Wartburg (Walther), « Notes lexicographiques », *Revue de filologie française,* t. 34, 1922, pp 96-128.

Atlas linguistique et ethnographiques (éd. CNRS, Paris) :

— Brasseur (Patrice), *Normandie,* t. I, 1980.

— Bourcelot (Henri), *Champagne et Brie,* t. I, 1966, t. II, 1969, t. III, 1978.

— Dubuisson (Pierrette), *Centre,* t. I, 1971, t. II, 1976.

— Simoni-Aurembou (Marie-Rose), *Ile-de-France et Orléanais, Perche, Touraine,* t. I, 1973, t. II, 1978.

— Taverdet (Gérard), *Bourgogne,* t. I, 1975, t. II, 1977, t. III, 1980.

1 — « ÉLAGUER »

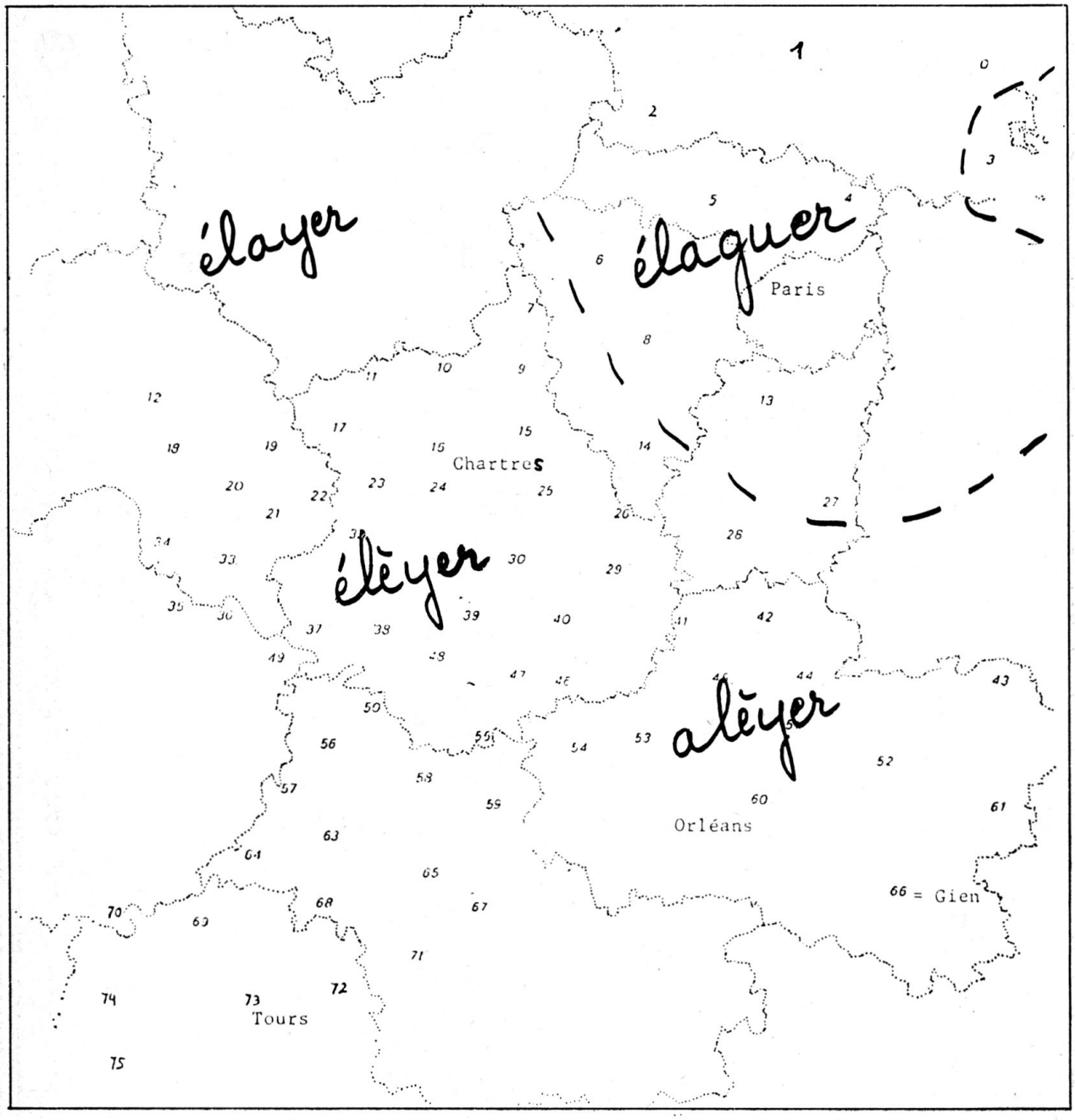
élayer
élaguer
Paris
Chartres
élèyer
alèyer
Orléans
66 = Gien
Tours

2 — « ÉCHALAS »
« RAME DE HARICOTS »

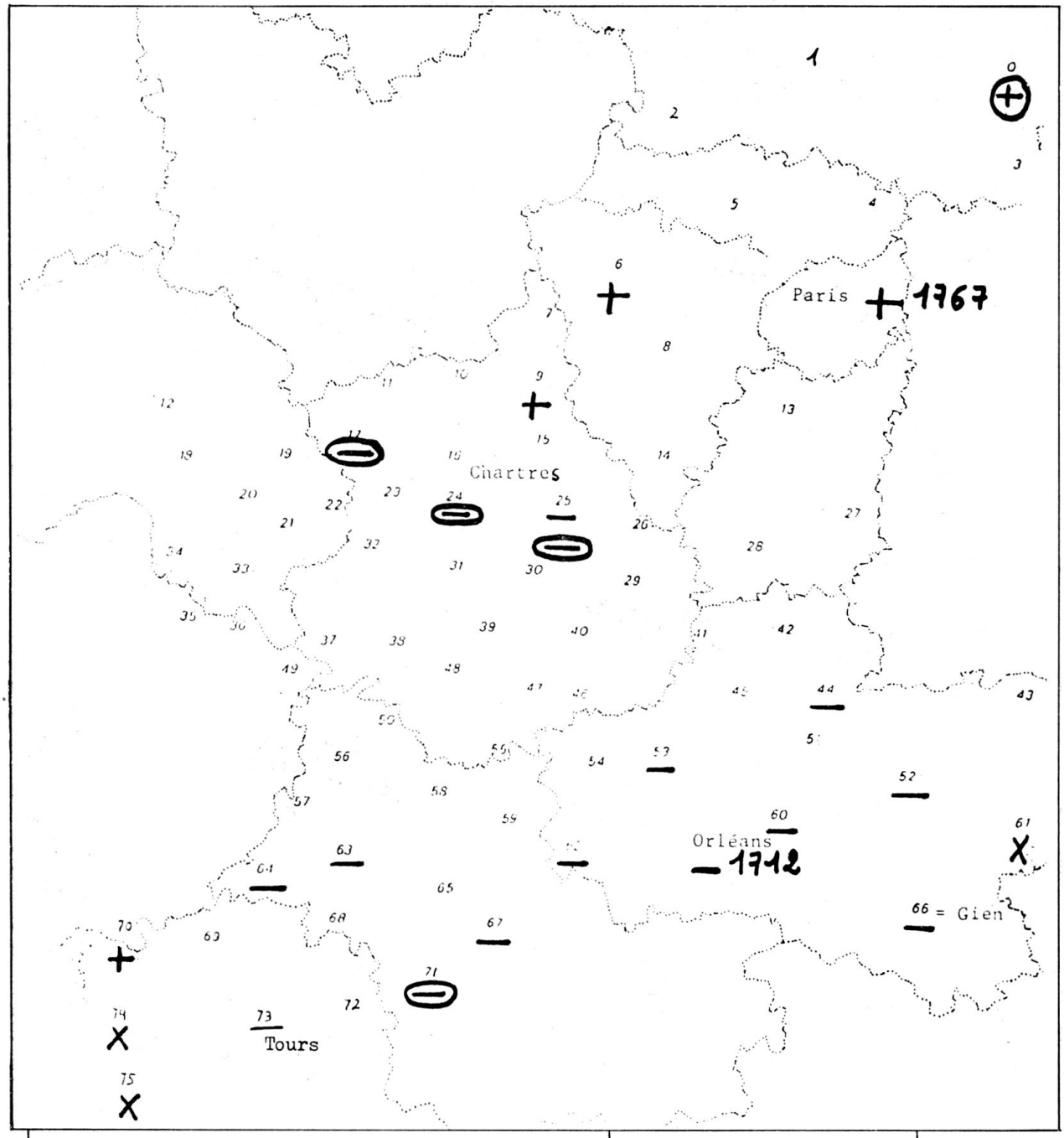

— charnier = " échalas ", ⊖ = " rame de haricot "
+ échalas = " échalas ", ⊕ = " rame de haricot "
X paisseau = " échalas "

3 — « TOUFFE D'HERBE »

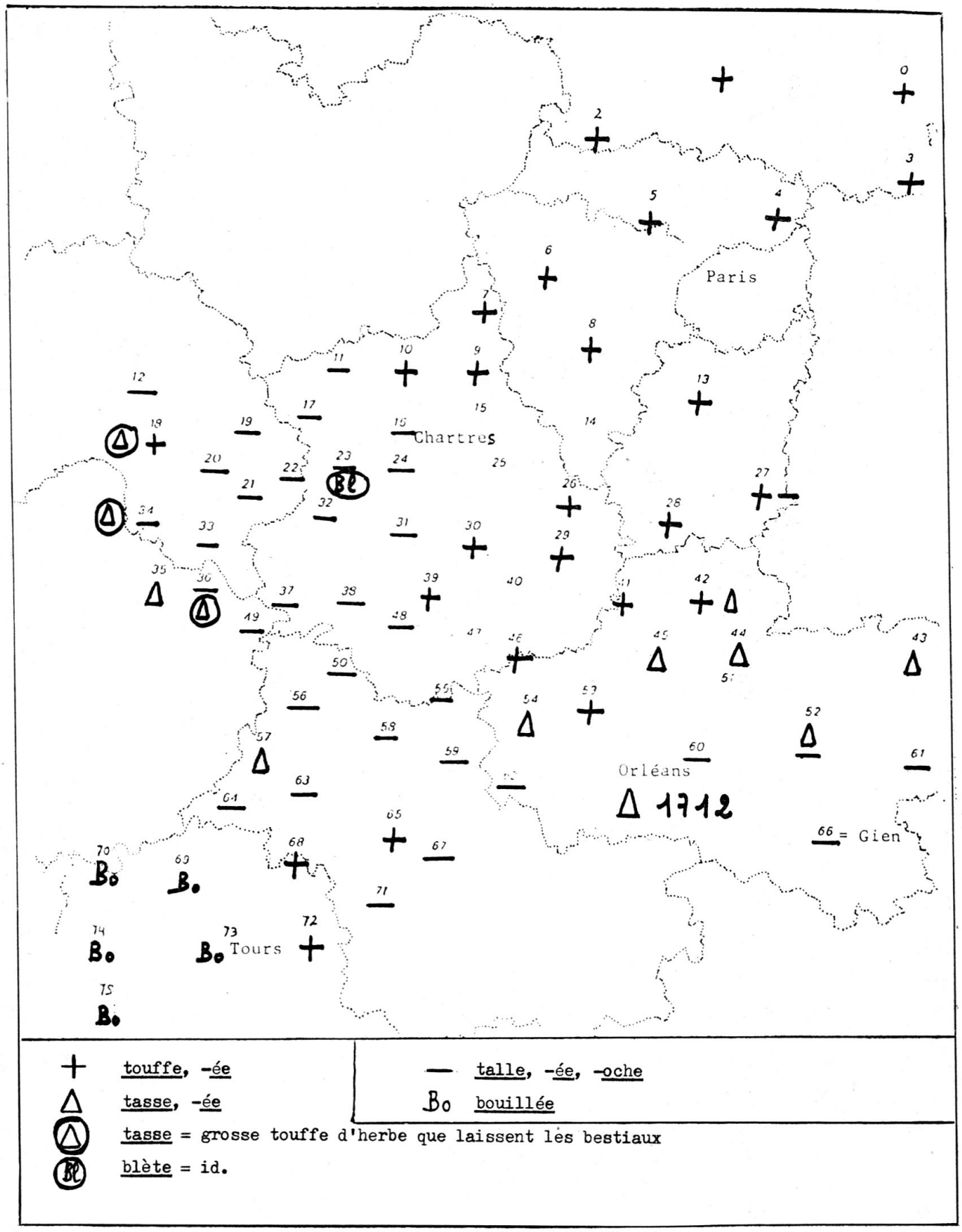

+	touffe, -ée	—	talle, -ée, -oche
Δ	tasse, -ée	Bo	bouillée
(Δ)	tasse = grosse touffe d'herbe que laissent les bestiaux		
(Bl)	blète = id.		

4 — « MOTTE DE GAZON »
« MOTTE DE FUMIER DÉCOUPÉ A LA BÊCHE »

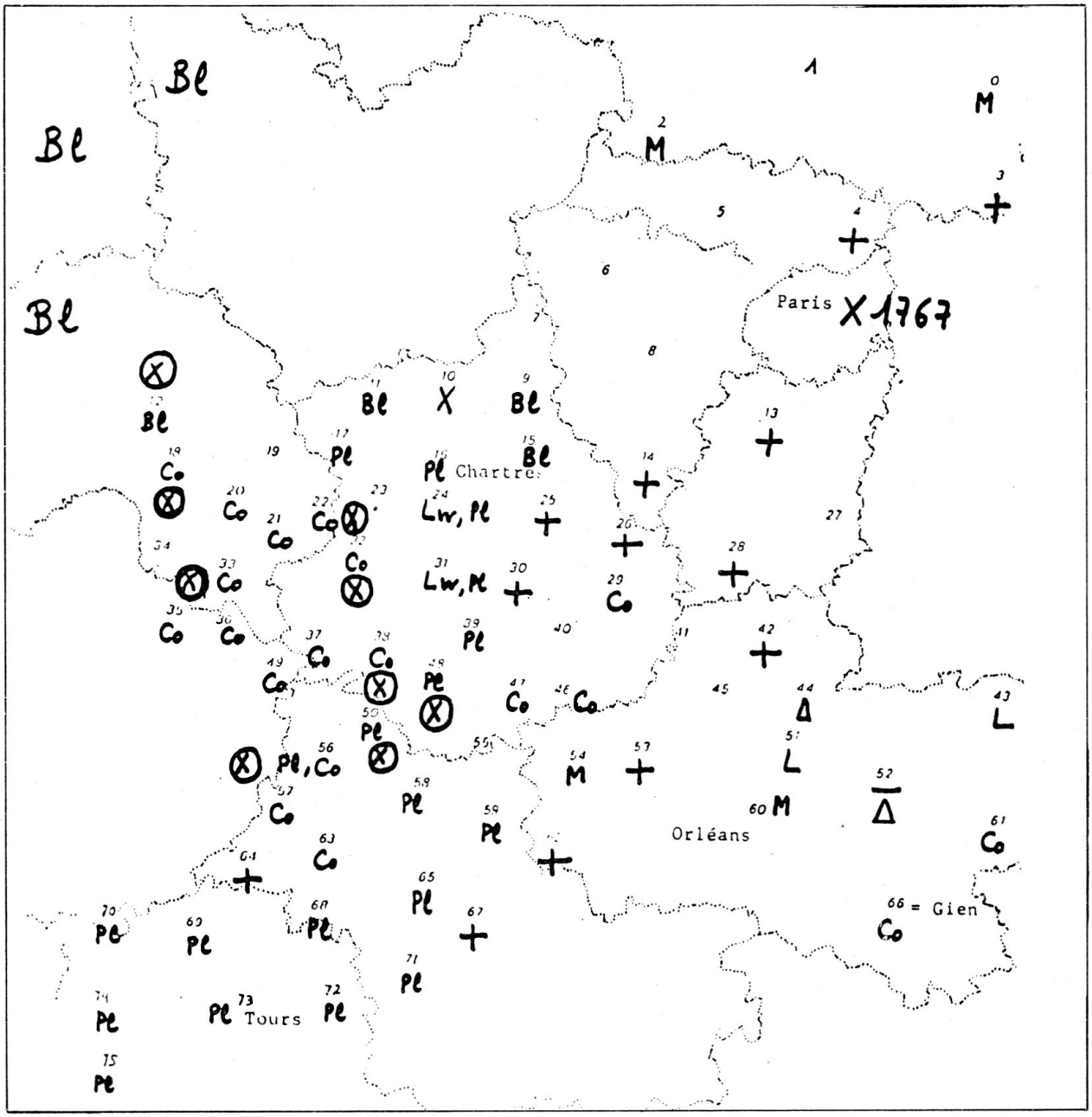

(Sauf indication contraire, tous les termes désignent une " motte de gazon ")

+ touffe, -ée	X gazon	Bl blète	L /łój/
Δ tasse, -ée	⊗ gazon = "motte de fumier découpé"	Co couane	Lw /lwáp/
— talle, -ée	⊗ gazonné dans l'expression fumier gazonné	Pl plisse	
M motte			

5 — « VRILLES DE LA VIGNE »

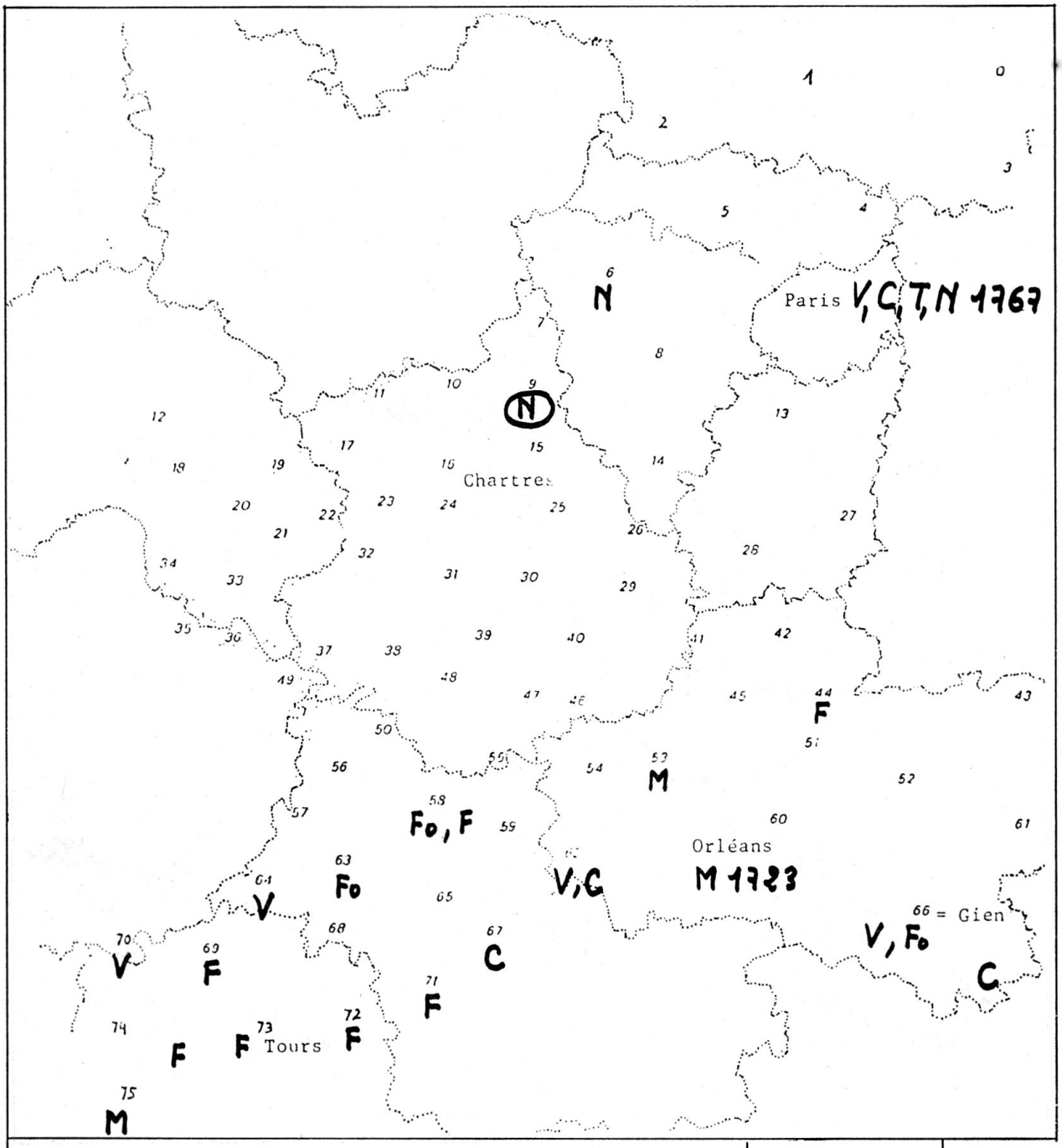

V vrilles	F filets	T tenons
C cornes	Fo fourchettes	
M martinets	N nilles	
	(N) (le fraisier) nille = foisonne (ALIFO 247)	

6 — « ENTERRER UN ANIMAL »

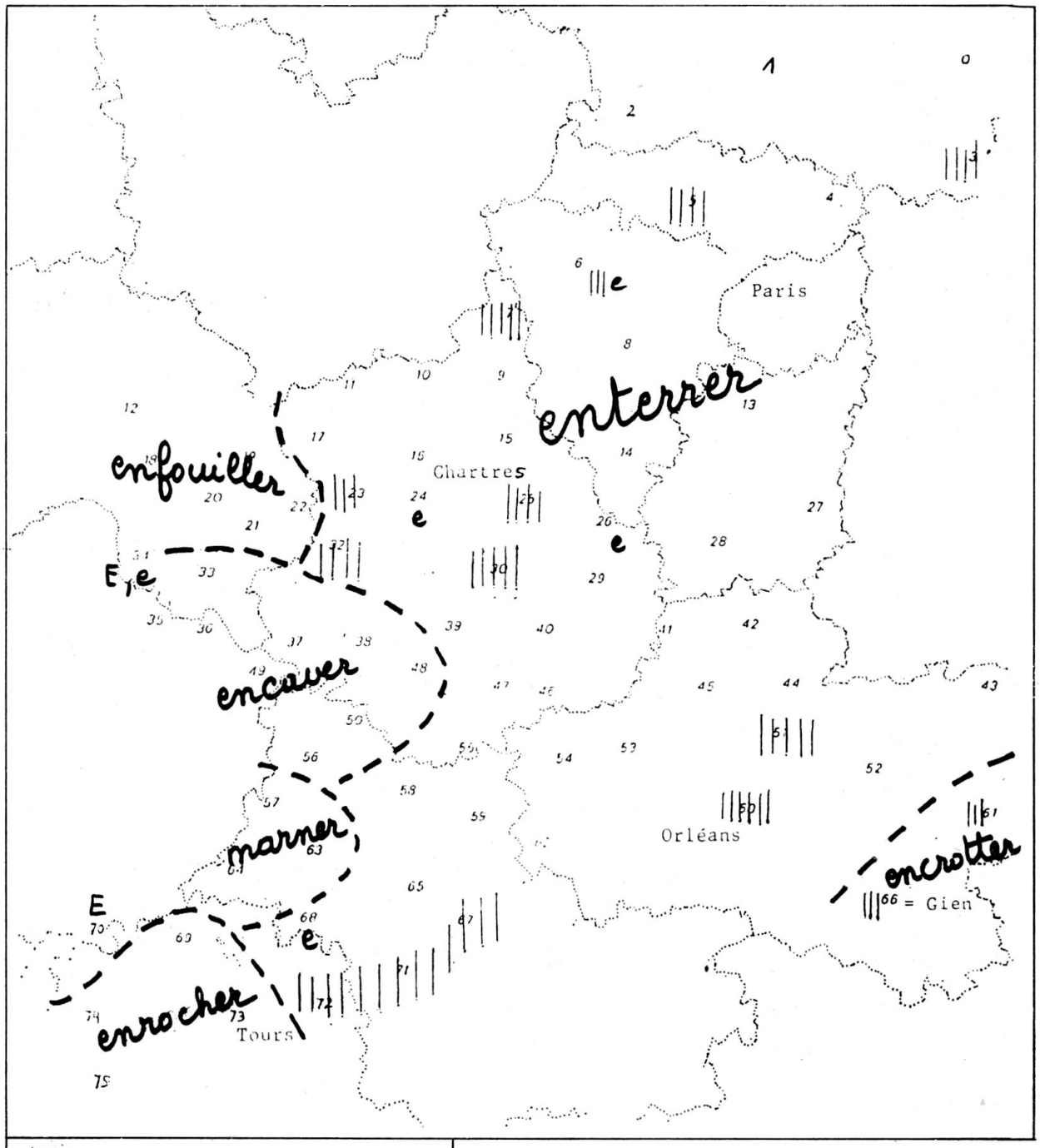

|||| enfouir

E attestation isolée d'encaver

e attestation isolée d'enfouiller,

7 — « LE FRIMAS (BROUILLARD GIVRANT) »

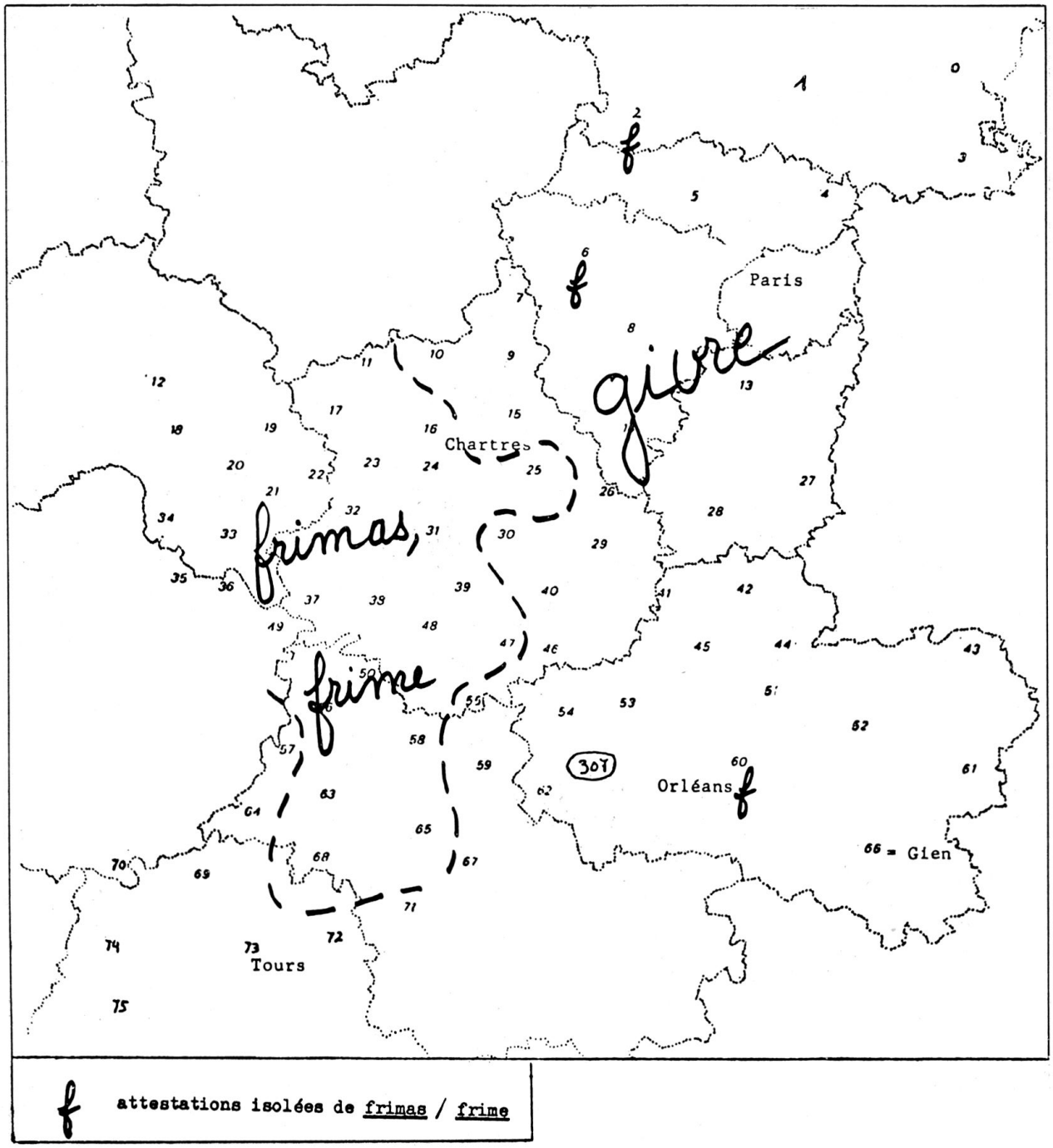

8 — « LA GELÉE BLANCHE »

9 — *FRIMAS - FRIME - FRIMÉE* : carte sémasiologique

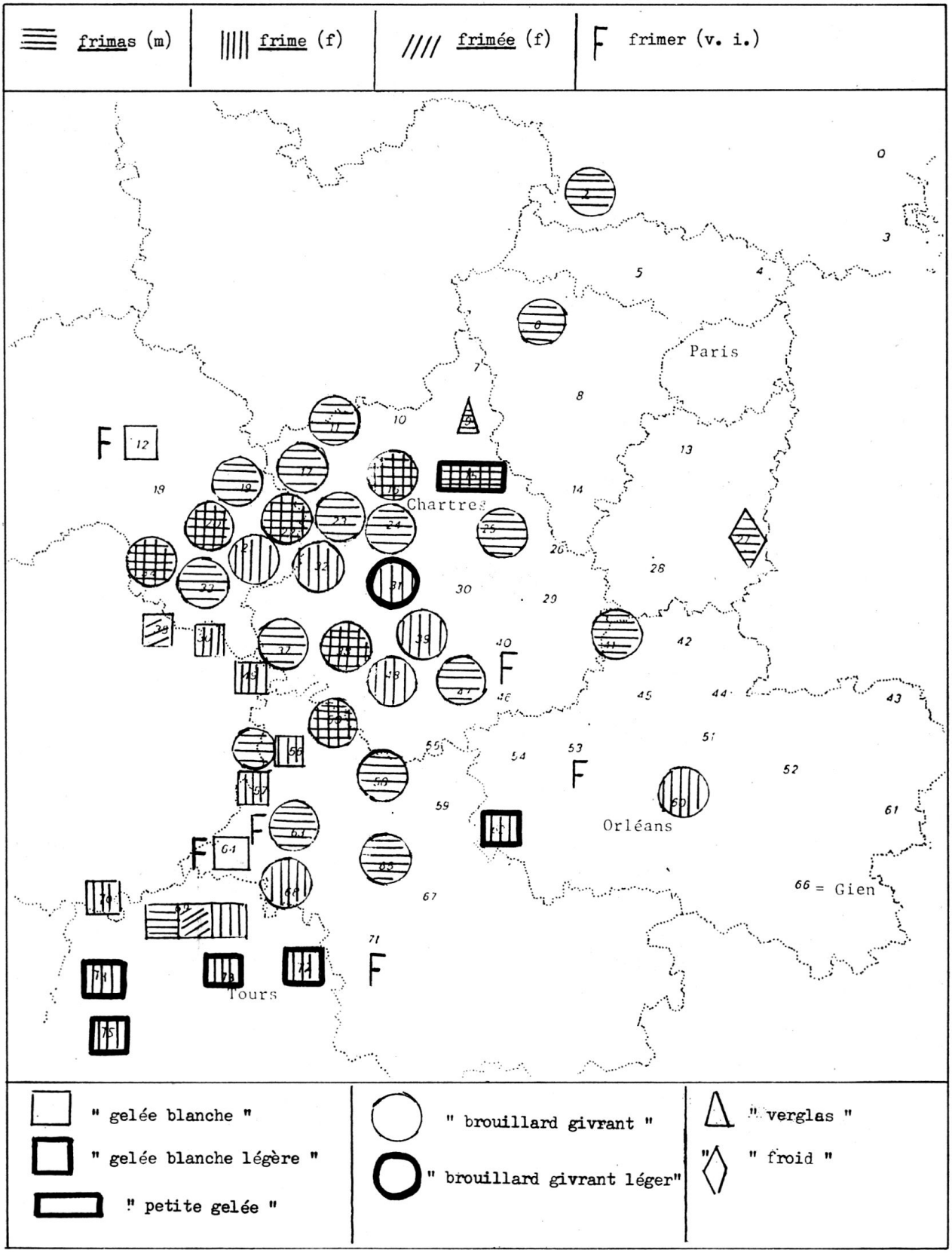

10 — « LARVE DU HANNETON »